



Mme LEROY

Directrice Générale EPMS Le Littoral

55 Avenue de Bodon

44250 St Brévin Les Pins

A SAINT-BREVIN LES PINS, le 09 août 2021

OBJET : Préavis de grève reconductible à partir du lundi 16 août 2021

Madame La Directrice Générale,

Nous vous informons que les syndicats Force Ouvrière et CGT de l'EPMS déposent un préavis de grève reconductible à partir du lundi 16 août 2021, conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics.

Ce préavis couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisations que nous entreprendrons, avec pour revendications :

- L'arrêt de l'obligation vaccinale pour les personnels de notre établissement
- Le retrait de la loi dite « PASS SANITAIRE » obligeant les professionnels non vaccinés de notre établissement à des tests réguliers pour pouvoir continuer à exercer
- Le retrait de la loi dite « PASS SANITAIRE » permettant à la direction la suspension de fonction et de salaire pour les agents sans « pass sanitaire », et le contrôle d'informations relevant du secret médical
- L'extension immédiate des 183€ du Ségur de la santé pour tous les professionnels quels que soient leur statut ou leur fonction
- L'abandon du projet de délocalisation de notre établissement, et la pérennité d'une existence sur un lieu unique à St Brévin les Pins. L'épidémie que nous vivons depuis plus d'un an légitime cette exigence pour la prise en charge des personnes accueillies, et dépasse les intérêts financiers des tarificateurs.

Veuillez agréer Madame La Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire FO de l'EPMS
Laurent NARZIC

La Secrétaire CGT de l'EPMS
Maryline BOISSARD